

## ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date : Le lundi 7 octobre 2024, à 18 h 30

Version en format pdf

### 1. **Assemblée publique de consultation**

- 1.1 Projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant la délivrance d'un permis de construction pour un immeuble résidentiel, sis au 1845, rue Saint-Antoine (lots 6 098 572 et 6 098 573), comportant un minimum de 170 logements abordables avec quatre (4) niveaux de stationnements intérieurs et souterrains, dont au moins 135 cases seront destinées à des fins publiques, dans la zone d'utilisation mixte 6031-M-02

(Le territoire visé est situé dans le district Cascades, dans le quadrilatère délimité par les rues Saint-Antoine, Marguerite-Bourgeoys, les avenues Saint-Joseph et de l'Hôtel-Dieu)

2. Première période de questions
3. Période d'information
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2024

### **Administration générale**

---

6. Ville de Sorel-Tracy – Jeux du Québec – Été 2027 – Appui de la Ville

### **Finances**

---

7. Approbation de la liste des comptes (Liste, analyse des comptes)

### **Génie**

---

8. Services professionnels en ingénierie pour le détournement du cours d'eau Roma-Côté et l'aménagement d'un chemin d'accès industriel – 2024-114-G-DP – Octroi de contrat
9. Travaux de pavage de l'avenue Bérard – 2024-117-G-AOP – Octroi de contrat

### **Gestion des eaux usées et de la biométhanisation**

---

10. Travaux de clôtures à l'usine d'épuration – 2024-113-B-DP – Rejet de proposition
11. Services professionnels en accompagnement juridique dans le cadre de l'appel d'offres visant la mise aux normes de l'usine d'épuration – 2024-124-B-GG – Octroi de contrat

### **Loisirs**

---

12. Appels d'offres visant les préachats des modules de jeux et des équipements de jeux d'eau pour le parc Aurel-Letendre – Autorisation d'un mode d'octroi (CP240930, art. 20)



## **Ressources humaines**

---

13. Restructuration à la Direction générale – Promotion et amendements à l’organigramme
14. Chef de Division immeubles et projets par intérim du Service des travaux publics – Nomination (CP240930, art. 19)
15. Section – voirie à la Division voirie et entretien des réseaux du Service des travaux publics – Abolition et création de postes (CP240930, art. 17)
16. Consultant temporaire au greffe de la cour municipale des Services juridiques – Contrat de travail – Autorisation de signature
17. Mesure disciplinaire à l’égard de l’employé numéro 2074 (CP240930, art. 16)
18. Mesure disciplinaire à l’égard de l’employé numéro 1660 (CP240930, art. 16)
19. Mesure disciplinaire à l’égard de l’employé numéro 3231 (CP240930, art. 16)
20. Fin d’emploi à l’égard de l’employé numéro 2944 (CP240930, art. 16)

## **Technologies de l’information**

---

21. Déploiement d’une solution infonuagique pour la gestion intégrée des documents – 2024-111-TI-GG – Octroi de contrat

## **Travaux publics**

---

22. Location d’une équipe en aménagement paysager – 2024-061-TP-DP – Autorisation d’une dépense supplémentaire (CP240930, art. 29)

## **Urbanisme et environnement**

---

23. Plans d’implantation et d’intégration architecturale – Approbations (CP240729, art. 8, point 7.3 et CP240930, art. 8, points 5.1, 6.1, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1 et 9.1)
24. Adoption de la résolution concernant une demande d’autorisation d’un projet particulier de construction, de modification ou d’occupation d’un immeuble (PPCMOI) sur les lots 6 098 572 (situé au 1845, rue Saint-Antoine) et 6 098 573 (ayant front sur l’avenue Saint-Joseph)  
  
(Le territoire visé est situé dans le district Cascades, dans le quadrilatère délimité par les rues Saint-Antoine, Marguerite-Bourgeoys, les avenues Saint-Joseph et de l’Hôtel-Dieu)
25. Services professionnels pour l’élaboration d’un plan directeur du site de l’Exposition agricole – 2024-091-U-DP – Octroi de contrat
26. Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation du Québec (MAPAQ) – Renforcement de l’identité visuelle et fonctionnelle – 1555 Marché public de Saint-Hyacinthe – Demande d’aide financière – Initiative ministérielle Proximité 2024-2026
27. MRC d’Acton – Programme OASIS – Volet 1 – Lettre d’appui – Autorisation de signature



## Réglementation

---

28. Projet de règlement numéro 1600-264 modifiant le Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux avenues Sainte-Catherine, Rigaud et Raymond, les rues du Vert et Bernard, ainsi qu'aux stationnements Calixa-Lavallée et du Centre communautaire Christ-Roi (CP240909, art. 11, points 8.1, 8.2, 8.3, 8.4, 8.5, 8.10)

A- Avis de motion

B- Dépôt et adoption du projet de règlement

29. Projet de règlement numéro 350-140 modifiant le *Règlement d'urbanisme numéro 350* afin d'assurer la concordance au *Règlement numéro 23-634 de la MRC des Maskoutains modifiant le Règlement numéro 03-128 relatif au Schéma d'aménagement révisé (Zone d'affectation SU2-SU3 à Saint-Pie)* et au Règlement numéro 349-17 modifiant le *Plan d'urbanisme*. Le règlement vise les changements suivants :

- qu'une partie actuellement incluse dans la zone 2136-I-22 fasse désormais partie de la zone 2137-I-22;

- qu'à l'intérieur de la zone 2136-I-22 :

- les groupes d'usages Industrie I (Industrie à incidences faibles) et Industrie III (Industries agroalimentaires à incidences faibles) soient retirés;
- le groupe d'usage Industrie V (Industries de hautes technologies) soit autorisé;
- les logements étudiants soient autorisés, et ce, conditionnellement à ce qu'ils soient situés aux étages d'un bâtiment principal dont l'usage est autorisé dans la zone;
- les commerces et services de soutien aux fonctions permises soient autorisés, et ce, conditionnellement à ce qu'ils soient limités à 50 % de la superficie au sol du bâtiment principal;
- les gymnases reliés à une institution d'enseignement supérieur soient autorisés;

- qu'à l'intérieur des zones 2137-I-22 et 2138-I-22 :

- les groupes d'usages Industrie I (Industrie à incidences faibles) et Industrie III (Industries agroalimentaires à incidences faibles) soient retirés;
- le groupe d'usage Industrie V (Industries de hautes technologies) soit autorisé;

- que la zone tampon numéro 13 située dans les zones 2136-I-22 et 2148-M-04 soit retirée.

(CP240826, art. 12)

A- Avis de motion

B- Dépôt et adoption du projet de règlement et fixation de la date de l'assemblée publique de consultation

(Le territoire visé est situé dans le district Hertel-Notre-Dame et délimité par le quadrilatère de la rue Bouthillier, l'avenue St-Jacques, la rue Morin et l'avenue de la Marine, délimité par l'avenue St-Jacques, la rue Morin, l'avenue de la Marine et les rues Saint-Prosper et Bouthillier)



30. Projet de règlement numéro 349-17 modifiant le *Règlement numéro 349 relatif au Plan d'urbanisme* afin de permettre, dans l'aire d'affectation Industrielle biotechnologique, les commerces et services de soutien aux industries de haute technologie et aux établissements d'enseignement supérieur à titre d'usages complémentaires, à la condition qu'ils soient limités à 50 % de la superficie du rez-de-chaussée d'un immeuble occupé par un usage compatible à l'aire d'affectation Industrielle biotechnologique, et de permettre les résidences et logements étudiants aux étages d'un bâtiment principal dont l'usage est autorisé dans l'aire d'affectation Industrielle biotechnologique (CP240826, art. 12)
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement et fixation de la date de l'assemblée publique de consultation
- (Le territoire visé est situé dans les districts Hertel-Notre-Dame et Saint-Sacrement et délimités par la rue Dessaulles, le golf, le boulevard Casavant Ouest et l'avenue St-Jacques; dans le district Saint-Sacrement, de part et d'autre de l'avenue Beaudry jusqu'au boulevard Casavant Ouest, ainsi qu'à l'ouest de l'avenue Beaudry jusqu'au nord de Casavant Ouest, dans le district Hertel-Notre-Dame, délimité par la rue Dessaulles, l'avenue St-Jacques, le golf et la voie ferrée)
31. Projet de règlement numéro 743 concernant la carte Accès-Loisirs (CP240930, art. 22)
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
32. Projet de règlement numéro 744 autorisant des travaux de reconstruction des infrastructures souterraines et de surface de tronçons de l'avenue Bourdages Sud et des rues Saint-Charles, Martel et Saint-Paul pour un coût de 13 148 000 \$ et décrétant un emprunt de 13 148 000 \$
- A- Avis de motion
- B- Dépôt et adoption du projet de règlement
33. Adoption du *Règlement numéro 740 modifiant le Règlement numéro 651 adoptant un code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Ville de Saint-Hyacinthe*
34. Adoption du *Règlement numéro 742 modifiant le Règlement numéro 4 concernant le Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saint-Hyacinthe*

## **Services juridiques**

---

35. Parc-nature de la Métairie – Expropriation des Sœurs de la Charité de Saint-Hyacinthe – Règlement hors cour

## **Document déposé**

---

36. Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes* et de l'article 3 du *Règlement numéro 263 concernant la délégation de pouvoir autoriser des dépenses et passer des contrats*)
37. Seconde période de questions
38. Levée de la séance